Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 2

Rubrik: Social VD : trop d'obstacles pour les handicapés

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trop d'obstacles pour les handicapés

Notre pays dénombre 20 000 handicapés, qui se déplacent chaque jour en fauteuil roulant. Ils sont confrontés à des obstacles, petits et grands, qui leur compliquent la vie. Nous avons suivi l'un d'eux à travers la ville de Vevey.

Photo Alain Gavillet

Claude Eichenberger: téléphoner pose un problème...

«J'ai fini par m'acheter un téléphone portable, car l'accès aux cabines, même prévues à notre intention, est trop compliqué...» Claude Eichenberger est handicapé depuis sa naissance. Aujourd'hui âgé de 56 ans, il ne se déplace plus qu'à bord de son fauteuil roulant électrique. Mais ce véhicule n'est pas un tout terrain et le moindre seuil, la plus petite marche, représentent un obstacle insurmontable.

Claude Eichenberger vit dans un studio, au Foyer les Eglantiers, de Vevey. Relativement autonome, il travaille quatre heures par jour à Polyval, un atelier protégé où l'on conditionne des pièces métalliques. Durant ses loisirs, il aime flâner dans les magasins du centre ville ou se balader le long des quais. «Les choses se sont bien améliorées en vingt ans à Vevey, dit-il, mais je rencontre encore de nombreuses difficultés.»

Nombreuses lacunes

Au chapitre des améliorations, il faut relever que les transports publics de la Riviera vaudoise sont équipés de rampes facilitant l'accès aux fauteuils roulants, ce qui n'est pas encore le cas dans la plupart des villes de Suisse. Plusieurs cinémas sont également accessibles et les CFF facilitent le transport des handicapés. «A condition de s'annoncer au moins 24 heures à l'avance, précise Claude Eichenberger.» En revanche, la situation n'évolue pas vraiment du côté de la plupart des établissements publics, des bâtiments officiels et des distributeurs automatiques d'argent (Bancomat, Postomat, etc.) «La plupart du temps, les écrans permettant de réaliser les opérations bancaires sont placés trop haut.»

Mais c'est au niveau de la circulation que les handicapés rencontrent le plus de difficultés. «L'autre jour, j'ai attendu près d'un quart d'heure à un feu pour piétons, car je ne pouvais pas actionner le bouton-pressoir. J'ai également échappé de peu à un accident en traversant un passage pour piétons. Le feu vert était invisible, à cause du soleil...»

Ce sont pourtant les barrières architecturales qui causent le plus de problèmes aux handicapés en fauteuils roulants. «Il faut parfois parcourir des centaines de mètres avant de pouvoir descendre d'un trottoir ou trouver une rampe d'accès. Et puis, je ne compte plus le nombre de portes trop étroites condamnant l'entrée dans un café ou un magasin...»

J.-R. P.

Pour l'égalité

Le 14 juin 1999, une initiative a été déposée à la Chancellerie fédérale, à Berne, munie de plus de 120 000 signatures. Intitulée «Droits égaux pour les personnes handicapées», cette initiative a été lancée par quarante organisations concernées par les problèmes des handicapés. Elle exige l'interdiction de discrimination des personnes handicapées et la mise en œuvre de mesures législatives, afin de supprimer les inégalités de traitement dont ces dernières sont victimes. L'initiative demande également que l'accès aux installations et aux équipements et le recours à des prestations destinées au public soient garantis, dans la mesure où ils sont économiquement supportables.

Renseignements: Association suisse des invalides (ASI), Flore 30, 2500 Bienne 3.